



**CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW
SERVICES ÉDUCATIFS, LINGUISTIQUES ET CULTURELS**

290, rue St-Joseph, C.P. 848, La Tuque
(Québec) G9X 3P6

**Bourse d'études 2021 du CNA
Critères d'admissibilité**

Le programme de Bourses d'études du Conseil de la Nation Atikamekw vise essentiellement à encourager les étudiants atikamekws à poursuivre des études supérieures.

Ce sont les profits réalisés lors du tournoi de golf annuel du CNA qui servent à financer ce programme. Comme le montant total des bourses accordées dépend des sommes amassées et du nombre de candidats, le nombre de bourses et les montants attribués peuvent varier d'une année à l'autre.

Ces bourses veulent récompenser et favoriser la réussite académique et l'excellence en apportant aux récipiendaires un certain soutien financier pour l'année scolaire qui vient.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à une bourse du Conseil de la Nation Atikamekw, un candidat doit:

1. être autochtone d'origine atikamekw ;
2. être inscrit (posséder un numéro de bande d'une des trois communautés atikamekws : Manawan, Opitciwan ou Wemotaci) ;
3. être inscrit à temps plein à l'automne 2021 dans un programme reconnu et dans un établissement admissible.

Est considéré comme admissible un établissement d'enseignement postsecondaire public ou privé situé au Canada qui décerne des attestations, des certificats ou des diplômes. Cet établissement doit être reconnu par le gouvernement en place dans chaque province ;

4. poursuivre des études postsecondaires (incluant le DEP), collégiales ou universitaires menant à une attestation, un certificat ou un diplôme décerné par l'établissement fréquenté.

COMITÉ DE SÉLECTION

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection dont les personnes auront été désignées par la direction générale du CNA.

**Siège social
Wemotaci (Québec) G0X 3R0
Tél.: (819) 523-6153 — Téléc.: (819) 523-8706**

DATE LIMITE

Les postulants doivent faire parvenir **leur formulaire complété et les autres documents obligatoires** au plus tard vendredi le **10 septembre 2021**, le cachet faisant foi. **TRÈS IMPORTANT : Aucun formulaire ne sera considéré après cette date et toute demande incomplète ne sera pas étudiée.**

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR EN PLUS DU FORMULAIRE

1. **Le relevé de notes** de la dernière année scolaire complétée (automne 2020 et hiver 2021).
(ne pas envoyer d'originaux)
2. **La confirmation de l'admission** à une institution postsecondaire ou une institution décernant le DEP pour l'année 2021-2022.
3. **Une lettre de recommandation** ou de référence d'un professeur.
4. **Une lettre de recommandation** ou de référence d'une connaissance.
5. **Une lettre de motivation** à poursuivre ses études.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Nous tiendrons compte des mérites académiques des postulants, de l'excellence de leurs résultats et notamment de l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES) ou du 4^e secondaire réussi dans le cas de certains DEP.

Les critères sont les suivants :

- les résultats scolaires des candidats ;
- leur degré de motivation à poursuivre des études.

PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

Tous les récipiendaires pourront recevoir leur bourse d'études à compter du 1^{er} octobre 2021 en fournissant au CNA une preuve de fréquentation scolaire.

CONFIDENTIALITÉ

Les demandes seront traitées en toute confidentialité. Tous les documents seront détruits aussitôt que la direction générale aura accepté la recommandation du comité de sélection.